

## RÈGLEMENT DU CONCOURS PHOTO “Au plus près des peuples Indochinois”

### **Article 1 : Organisation**

Le concours « Au plus près des peuples Indochinois » est organisé par Amica Travel, agence de voyage au Vietnam, au Laos et au Cambodge.

### **Article 2 : Durée**

- Lancement du concours : le 12 Décembre 2017
- Clôture du concours : le 11 Mai 2018
- Délibération du jury : du 12-29 Mai 2018
- Annonce des résultats : le 30 Mai 2018

Attention : Il est possible que la publication des photos sur la page Facebook pour les votes soit interrompue durant les périodes suivantes :

- du 30 décembre 2017 au 02 janvier 2018 : Vacances du Nouvel an
- du 12 au 21 février 2018 : Vacances du Têt (Nouvel an vietnamien)

Pour permettre à votre photo d’avoir une visibilité optimale, veuillez à nous l’envoyer bien avant ou après ces périodes.

### **Article 3 : Accès**

Les informations relatives au concours sont annoncées et sont mises à jour sur les sites :

- amica-travel.com
- blog.amica-travel.com
- hanoi vietnam.fr
- facebook.com/amicatravel

Les photos participantes validées seront publiées sur la page :

[https://www.facebook.com/amicatravel/?ref=br\\_rs](https://www.facebook.com/amicatravel/?ref=br_rs)

### **Article 4 : Participants**

- Les voyageurs qui ont déjà voyagé au Vietnam et/ou au Laos et/ou au Cambodge.
- Pas de limitation d’âge, de nationalité
- Pas de distinction entre amateurs et professionnels de la photographie

### **Article 5 : Photo participante**

#### **5.1. Photo**

- Une seule photo par participant, prise durant un voyage au Vietnam et/ou au Laos et/ou au Cambodge.
- La photo devra mettre en avant le contact humain pendant le voyage.

#### **5.2. Envoi de photo**



La photo doit être envoyée par email : [concoursphotoamica@gmail.com](mailto:concoursphotoamica@gmail.com)

### 5.3. Format de la photo

- Les photos devront être sous format numérisé avec une résolution minimale de 2000 px de largeur minimum.
- Le poids du fichier ne doit pas excéder 15 mb / fichier.

### 5.4. Informations de la photo et de son auteur

Les photos doivent être accompagnées :

- D'une légende
- D'un récit de voyage de 200-300 mots décrivant l'histoire que raconte la photo
- Des informations sur l'auteur :
  - Nom et prénom
  - Nationalité
  - Adresse postale
  - Email
  - Page facebook/blog.

### **Article 6 : Prix du concours**

Sont mis en jeu :

- **Le prix du jury : pour la photo la plus belle jugée par le jury**

Un voyage au Vietnam de 15 jours et 14 nuits de thème « **Au cœur des ethnies du Nord du Vietnam** » pour 2 personnes, d'une valeur de 3000 €, organisé par Amica Travel (les vols internationaux ne sont pas compris).

- **Le prix du public : Pour la photo recueillant le plus de mentions « J'aime » sur Facebook.**

Un voyage au Vietnam de 5 jours et 4 nuits de thème « **Paysages et portraits du Tonkin** » pour 2 personnes, d'une valeur de 1000 €, organisé par Amica Travel (les vols internationaux ne sont pas compris).

### **Article 7 : Les conditions de remise des prix**

- Un participant ne pourra être récompensé qu'une seule fois.
- Les prix des voyages sont valables jusqu'au 31/12/2019.
- Le lot gagné ne pourra pas être échangé contre sa valeur en argent.
- Les gagnants sont désignés après vérification de leur éligibilité au gain.
- Les gagnants seront avertis sous 5 jours après l'annonce des résultats par email à l'adresse e-mail communiquée (le participant est tenu de veiller à la bonne gestion de son compte mail).
- Il appartiendra ensuite au gagnant de prendre contact toujours par e-mail avec l'organisateur du concours, dans les 15 jours suivant l'envoi de l'e-mail annonçant son gain.
- Dans l'hypothèse où le gagnant refuserait de prendre possession de son lot, celui-ci



doit en avertir l'organisateur par e-mail à l'adresse suivante :  
concoursphotoamica@gmail.com.

### **Article 8 : Identité**

Les participants autorisent toutes les vérifications concernant leur identité, leur âge, leurs coordonnées postales. Toute fausse déclaration, indication d'identité ou d'adresse fausse entraîne l'élimination immédiate du participant et le cas échéant le remboursement des lots déjà envoyés.

### **Article 9 : Droit et limite de responsabilité**

- Amica Travel se réserve le droit de publier « on » et « offline » le nom ainsi que le lot remporté par le gagnant.
- Par l'acceptation du présent règlement, le participant au concours autorise Amica Travel à utiliser gratuitement ses photos sur tous supports de communication (sites web, réseaux sociaux, etc). Le personnel d'Amica Travel s'engage à toujours mentionner les copyrights précisés lors de l'envoi de la photo.
- Le participant déclare :
  - Être l'auteur de la photographie
  - Ne pas avoir cédé le droit de les exploiter à titre exclusif à des tiers
  - Décharge Amica Travel de toute réclamation tant à la propriété matérielle qu'incorporelle de la photo.

Le participant conserve le droit d'exploiter librement la photographie, et pourra, à tout moment, faire cesser l'exploitation de la photo, en envoyant un email à l'adresse : [concoursphotoamica@gmail.com](mailto:concoursphotoamica@gmail.com)

- Du seul fait de l'acceptation des prix, les gagnants autorisent Amica Travel à faire état de leur nom, prénom à des fins de relations publiques dans le cadre du Concours sans que cela confère aux gagnants un droit à rémunération ou avantage quelconque autre que la remise des prix.
- Pour la remise du lot à un participant de moins de 18 ans, l'accord des parents sera nécessaire.
- Amica Travel se réserve le droit d'annuler la participation de toutes personnes n'ayant pas respecté ce règlement.
- L'organisateur du concours ne pourra être tenu responsable de tout problème lié au déroulement du concours qu'il s'agisse d'une erreur humaine, de problème informatique, technologique ou de quelque autre nature.

